

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****INAUGURATION DE LA 1<sup>ÈRE</sup> TRANCHE DES COURS VITTON ET ROOSEVELT REQUALIFIÉS**

Le Vice-Président de la Métropole en charge de l'urbanisme et le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon ont inauguré ce jour la première tranche de la requalification des cours Vitton et Roosevelt. Face à l'accidentologie importante du secteur, avec des accidents graves dont un accident mortel en 2016, la Métropole de Lyon a souhaité revoir cet axe structurant de Lyon avec pour objectifs de sécuriser les déplacements piétons et cycles, d'apaiser la circulation, de redynamiser et embellir en prenant en compte l'activité commerciale, de préserver au maximum le stationnement tout en organisant les livraisons.

Le programme comprend à terme, la requalification de façade à façade des cours Vitton et Roosevelt, entre l'avenue Thiers à l'est et la place Maréchal Lyautey à l'ouest. Il est organisé en plusieurs phases avec une première intervention prioritaire finalisée fin 2019 sur ce tronçon Tête d'Or/Garibaldi (150 m), comprenant les carrefours Vitton/Tête d'Or et Vitton/Garibaldi.

**Sur ce tronçon les trottoirs ont été élargis d'environ 60cm de chaque côté, le stationnement a été préservé en long, côté nord, 3 aires de livraison ont été créées, la chaussée a été réduite à 2 voies de circulation et un contre-sens cyclable sécurisé par un séparateur physique entre les rues Boileau et Tête d'Or a été créé.**

Cette tranche a été **aménagée en zone 30** avec la création de 2 plateaux surélevé à l'entrée et à la sortie au niveau de la zone. Ainsi **la circulation des cycles se fait en mixité avec la circulation des véhicules motorisés dans le sens de la circulation**. L'aménagement cyclable a été raccordé sur des aménagements cyclables existants pour garantir leur continuité.

Un travail important a été réalisé avec les commerçants et les livreurs pour adapter le nombre, la position et la longueur des aires de livraisons. Un dispositif de marquage expérimental sera mis en place dès autorisation par les services de l'État. L'ensemble de ces aménagements ont été par ailleurs réalisés en concertation avec les associations de cyclistes, qui se disent aujourd'hui satisfaites de ce qui a été livré.

<b>Coût total prévisionnel de l'opération : 12,4M€</b> dont 2 M€ pour les travaux du premier tronçon et 1,53M€ à la charge de la Ville de Lyon (deuxième phase).	<b>Équipe projet :</b> Chef de projet : Métropole de Lyon Maitrise d'œuvre : Ilex/Cap vert	<b>Entreprises</b> VRD : Asten/Martel
--	--	--

D'autres interventions sur ces cours sont également prévues à partir du deuxième semestre 2021 sur les 3 séquences suivantes, dans un ordre restant à définir d'ici fin 2020 :

- cours Vitton entre l'avenue Thiers et le boulevard des Belges
- cours Vitton entre le boulevard des Belges et la rue Tête d'Or,
- cours Roosevelt entre la rue Garibaldi et la place Maréchal Lyautey.

**Contact presse**

Nicolas Perez [nicolas.perez@grandlyon.com](mailto:nicolas.perez@grandlyon.com) 06 67 95 13 59